

En politique aussi, transparence et vérité

L'invité

Christophe Raymond

Directeur du
Centre patronal



Il est heureux que nos autorités politiques nourrissent de grands desseins. Le Conseil d'État vaudois en a tracé quelques-uns dans son programme de législation, parmi lesquels une politique climatique fondée sur la transition énergétique. Il en est résulté la mise en consultation d'une révision de la loi sur l'énergie, qui constituera probablement l'acte politique le plus marquant de la législature en cours (avec, on l'espère, une vraie réforme fiscale, mais c'est une autre histoire).

Le Conseil d'État prépare actuellement l'exposé des motifs et la loi qui seront présentés au Grand Conseil. C'est le moment de rappeler qu'il ne peut être de bonne législation que si les règles qu'elle impose sont applicables à ceux qui auront à les respecter et acceptables par eux. Ce qui implique qu'elles soient fondées sur une appréciation rigoureuse et complète de la réalité.

Parmi les principales mesures envisagées figure l'obligation d'assainir l'enveloppe des bâtiments considérés comme énergivores dans un délai de quinze ans. Un immeuble vaudois sur quatre est concerné, 40'000 en tout. Cela représente 2600 immeubles à rénover chaque année et autant de permis de construire à délivrer.

La deuxième mesure phare prévoit, dans le même délai, l'obligation de remplacer tous les systèmes de chauffage fonctionnant au gaz, au mazout ou au charbon. Plus des deux tiers des immeubles vaudois à usage d'habitation devront changer de chauffage, 90'000 au total.

Ces objectifs méritent d'être poursuivis; il est pourtant certain qu'ils ne seront pas atteints d'ici à 2040. Nous ne disposons pas de suffisamment d'entreprises et de main-d'œuvre formée (ingénieurs, architectes, travailleurs du secteur de la construction) pour effectuer le travail. Ni d'ailleurs des ressources administratives et judiciaires pour examiner et traiter des milliers de demandes de permis supplémentaires chaque année. L'État lui-même le sait.

Or il ne se contente pas d'envisager l'imposition d'une politique impossible à réaliser, il en cache de surcroît le coût. On se doute en effet que de tels travaux engendreront des dépenses d'une extraordinaire ampleur, mais elles sont pour l'heure totalement passées sous silence. Des estimations grossières donnent à penser qu'elles dépasseront largement les 20 milliards de francs. Avec quel financement? Les autorités doivent exposer clairement que seule une minuscule partie se verra subventionnée. L'impact portera donc directement sur la population (locataires compris) et les entreprises. La transition énergétique va constituer une opération nécessaire et coûteuse. Tout le monde passera à la caisse et cela doit être expliqué de façon complète et objective par les autorités. À défaut, le peuple aura l'impression justifiée que l'on se moque de lui et il la rejettera.